

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 259

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 18 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Avril 1986

Une perle de l'agence A.I.R. (I III 86) : « Les estaminets de la cité broyarde ont rivalisé d'astuce et d'imagination pour *débuter les Brandons*. »

Suivi

« Tout dépendra maintenant du suivi », ont conclu les participants du Sommet francophone de février.

Le mot n'est pas faux, mais il a surpris, car il ressortit au langage commercial (et l'on aurait pu trouver mieux pour une manifestation principalement culturelle).

Adjectif ou substantif, « suivi » est ainsi défini, dans le second cas, par le Petit Robert : action de suivre, de surveiller, pendant une période prolongée (...); être assidu dans le suivi d'une affaire.

(Défense du français, No 259, avril 1986)

Site

Apparu au XIII^e siècle avec le sens de situation, emplacement, ce mot a pris dès le XVI^e celui de paysage particulièrement beau ou pittoresque, et l'a gardé jusqu'à nos jours (protection des sites).

Sous l'influence de l'anglais, on en revient maintenant au sens d'emplacement, et ce mot est presque totalement éliminé. Le plus prosaïque des emplacements devient un *site* : on parle de *sites* nucléaires ; les publicitaires, très anglicisants, appellent *site* un panneau d'affichage ; on cherche des *sites* pour les déchets !...

Il serait bien préférable de maintenir la distinction entre site et emplacement.

(Défense du français, No 259, avril 1986)

Naguère

« M. Dumas a déjà rencontré le colonel Kadhafi, *autrefois*, au nom du président Mitterrand. » (JOURNAL DE GENÈVE, 6 mars)

Comme « jadis », l'adverbe « autrefois » se rapporte à une époque lointaine. Nombre de journalistes paraissent ignorer l'existence de « naguère » (condensé d'il n'y a guère), qui se rapporte à une période récente.

(Défense du français, No 259, avril 1986)

Roder, rôder

Ces deux verbes n'ont qu'un rapport graphique, mais on voit si souvent le premier écrit avec un circonflexe qu'il vaut la peine d'insister sur la différence :

Roder (du latin *rodere*, ronger) : polir une pièce par frottement ; faire fonctionner un moteur neuf avec certaines précautions ; au figuré, mettre au point une chose nouvelle : roder une méthode ; cette comédie est encore mal rodée.

Rôder (du latin *rotare*, tourner) : tourner autour, avec une intention suspecte ou hostile ; errer au hasard.

(Défense du français, No 259, avril 1986)

Au cas où...

« Le groupe parlementaire AN-Vigilance a renforcé sa menace de déposer (?) un référendum contre la loi sur l'asile, au cas où la solution globale *était* acceptée. » (A.T.S., 24 février)

L'A.T.S. est une dangereuse récidiviste de cette fausse construction. A la différence de « si », l'expression « au cas où » est suivie du conditionnel : au cas où la solution serait acceptée.

(Défense du français, No 259, avril 1986)

Styliste (« designer »)

Le spécialiste de l'esthétique industrielle (en anglais *design*) est souvent appelé *designer*, terme admis dans quelques dictionnaires français, ignoré par d'autres.

Il est souhaitable de lui substituer « styliste », mot déjà en usage depuis plus de vingt ans dans le domaine du vêtement (celui ou celle qui a pour tâche d'adapter un style d'habillement à la demande de la clientèle et aux possibilités du marché).

(Défense du français, No 259, avril 1986)